

# Associations employeuses, coopératives, entreprises d'utilité sociale de l'Ain

## l'AGLCA vous accompagne vers l'après-covid

## ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS THÉMATIQUES

Projet associatif  
Modèle économique  
Outils de gestion  
Transition numérique



## ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Sport  
Culture  
Insertion par l'Activité Économique

AGLCA.ASSO.FR



## ACCOMPAGNEMENT POUR LES CLUBS SPORTIFS EMPLOYEURS DE L'AIN

La Covid 19 a modifié les équilibres et le fonctionnement de votre club :

- vous vous inquiétez de l'évolution de vos recettes ?
- vous vous posez des questions sur l'emploi ?
- vous voulez adapter les activités habituelles du club aux nouvelles contraintes et aussi aux nouveautés générées par la crise ?
- vous cherchez de nouveaux soutiens locaux (financiers, mais pas que...)

Bref, vous avez besoin de prendre du recul pour réfléchir à tout ça et retrouver de la sérénité pour la saison future.

⇒ Vous êtes : une association employeuse, une coopérative, une entreprise d'utilité sociale de l'Ain, faites-vous accompagner par un expert :

- en collectif pour échanger les bonnes pratiques, les expériences (4 à 12 structures)
- en individuel pour approfondir vos questions spécifiques

### Contenu de l'accompagnement :

La question du modèle économique et son évolution devient centrale pour prendre en compte les contraintes à court terme et celles des habitudes nouvelles qui vont rester sur le long terme ; c'est là, le but du présent accompagnement mutualisé.

On peut donc identifier plusieurs problématiques communes aux clubs sportifs, sur lesquelles travailler en collectif et/ou en individuel :

- **adhésion :**
  - comment relancer les prises de licence/cotisation et l'implication dans le club ?
  - quels liens avec les adhérents, les parents des jeunes licenciés ? Quelle utilisation du numérique dans le club ?
  - questions financières vis-à-vis des adhésions : remboursement ou coup de pouce éventuels...
- **activités :**
  - pour les sports d'intérieur, si des activités en extérieur ont été proposées pendant les confinements, faut-il les maintenir ou pas ?

- quel(s) impact(s) de la pratique libre que les sportifs adultes ont développée pendant les confinements ? Sont-ils durable(s) ? Que faire, que proposer comme nouveaux modes d'organisation des activités, nouvelles activités, nouvelles pratiques... ?

- **finances :**

- à quelle(s) aide(s) puis-je prétendre ? (panorama actualisé)
- comment mobiliser les nouvelles aides de l'Agence Nationale du Sport<sup>1</sup> ?

- **modèle économique :**

- revoir l'équilibre entre les différentes recettes habituelles : adhésions, subventions, sponsoring et autres actions (buvette, soirées, prestations, compétition...),
- des recettes vont-elles disparaître durablement et/ou faudra-t-il adapter certaines (ex. : buvette sans bar, loto en visio-conférence, etc...) ?
- y aurait-il d'autres recettes que le club pourrait générer (prestations -par exemple : sport en entreprise-, évènementiels -*show*, stages, compétitions...-, *lodge*..) ? A quelles conditions ?
- emploi : la mutualisation est-elle une solution et dans quelle mesure ? Quel(s) dispositif(s) peuvent aider pour un encadrement non bénévole : volontaire en service civique, alternant, 1 jeune-1 solution... ? avec quelles contraintes ?
- des dépenses pourraient-elles être diminuées par le biais de mutualisation (locaux, matériels..) ?

- **structuration :**

- quelle structure pour mutualiser et/ou porter l'emploi : groupement d'employeur, fusion, scic... ? (étude comparative avantages/inconvénients)
- comment associer d'autres acteurs du territoire : relations avec les élus des collectivités locales, avec les entreprises (pour du mécénat de compétences par ex. ou d'autres échanges type gagnant-gagnant) et d'autres clubs ou structures ? Stratégie à mettre en œuvre pour renforcer les partenariats, stimuler des synergies en place ou à venir ?
- quelle organisation interne entre salariés, bénévoles actifs et dirigeants bénévoles ? pour le renouvellement des dirigeant.e.s ?

## Axes de travail :

Chaque structure intègre dans ses activités, son fonctionnement, ses projets, ce que l'année écoulée a pu apporter comme changements durables et ce que cela peut générer comme adaptation du modèle économique, à court, moyen et long termes.

Ainsi, cet accompagnement articulera les axes de travail qui suivent :

➤ **1<sup>er</sup> axe de travail : Vie du club**

**Buts :** réfléchir aux adhésions pour la saison à venir, à l'intégration/mobilisation des bénévoles et du renforcement des liens entre adhérents majeurs, parents, bénévoles, salarié(s) et dirigeants

**Résultats attendus :**

- plan d'actions pour intégrer de nouvelles pratiques en matière de liens entre tous (numérique, convivialité *versus* sécurité sanitaire...),
- feuille de route pour adapter les activités du club (nouveaux modes d'organisation des activités, nouvelles pratiques...)
- organisation interne revisitée (gouvernance, organisation des compétitions et autres activités...).

➤ **2<sup>ème</sup> axe de travail : Finances du club**

**Buts :** à court terme, quelles aides publiques sont mobilisables ; à moyen-long termes, vers quel modèle économique tendre

**Résultats attendus :**

Collectivement :

- revue des aides accessibles en matière de projets et les aides à l'emploi

---

<sup>1</sup> : elles seront officialisées en avril prochain.

- outil d'analyse de son modèle économique

Pour chacune des structures :

- analyse de l'impact de la pandémie sur les équilibres financiers aujourd'hui

- réflexion sur les évolutions à apporter au modèle économique (tarifs, activités, prestations...).

➤ **3<sup>ème</sup> axe de travail :**

**Ancrer le club dans son territoire**

**But :** savoir se positionner dans son environnement local

**Résultats attendus :**

Collectivement :

- potentiel de mutualisation (ex. : programme du Ministère relatif aux scic...)

Pour chaque structure :

- plan d'actions pour renforcer les partenariats existants ou en développer de nouveaux (municipalités et intercommunalité, mécénat, *sponsoring*, autres acteurs locaux...).

**Calendrier & lieu pour les rencontres en collectif :**

**Lancement le jeudi 29 avril de 18h à 20h à la MCC Bourg-en-Bresse** (4 allée des Brotteaux - Champ de Foire) **et en visioconférence.**

Les dates suivantes seront programmées en concertation avec les structures accompagnées.

L'accompagnement collectif se déroulera sur 5 demi-journées pendant 2 mois.

**Renseignements :** Emmanuel Hyvernat, [dla01@aglca.asso.fr](mailto:dla01@aglca.asso.fr), 04 74 23 29 43,

[www.aglca.asso.fr/#20210311](http://www.aglca.asso.fr/#20210311)

**Inscriptions :** Naïla Barboucha, [inscription@aglca.asso.fr](mailto:inscription@aglca.asso.fr)

**Accompagnement gratuit pour les participants, avec le soutien de :** Fonds Social Européen, Ministère de l'Emploi, CAF de l'Ain, CA3B - Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, Région AURA, Banque des territoires, SAVAARA



Centre Ressource  
pour la Vie Associative  
et l'Économie Sociale et Solidaire



Maison de la Culture et de la Citoyenneté  
4 allée des Brotteaux - CS 70270  
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX



[aglca@aglca.asso.fr](mailto:aglca@aglca.asso.fr)  
04 74 23 29 43  
[www.aglca.asso.fr](http://www.aglca.asso.fr)